

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026 et en application des articles L.2121-7 et L.2122-8, et des articles L.2121-10 à L.2121-12 et L.2122-15 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil municipal de la commune d'Esbly se réunira en Mairie d'Esbly, **salle du Conseil municipal**, le **DIMANCHE 22 MARS 2026 à 10H30.**

ORDRE DU JOUR

-oOo-

✓ **Installation des membres du Conseil municipal nouvellement élus**

- ✓ Désignation du Secrétaire de séance
(article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales - CGCT)

I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. Élection du Maire sous la présidence du doyen d'âge, en application de l'article L.2122-8 du CGCT
2. Fixation du nombre d'adjoints dans les conditions prévues par l'article L.2122-2 du CGCT
3. Élection des adjoints au Maire (*article L.2122-7-2 du CGCT*)
4. Lecture par le Maire élu et remise de la Charte de l' élu local prévue à l'article L. 1111-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) - (*Loi n°2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice du mandat local et Loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 relative au statut de l' élu local*)

II – INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS MUNICIPAUX

5. Fixation du taux des indemnités de fonctions des élus (*article L.2123-20 et suivants du CGCT*)

III – DÉLÉGATIONS AU MAIRE – ARTICLES L.2122-22 et L. 2122-23 DU CGCT

6. Délégations de pouvoirs consenties au Maire par le Conseil municipal

IV – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

7. Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
8. Élection des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
9. Fixation des modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

-oOo-

Fait à Esbly, le 16 mars 2026



Le Maire,

Ghislain DELVAUX.